

**Procès-verbal de la**  
**Séance ordinaire du 28 octobre 2020**  
**Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance**

**Sont présents :**

Parents : Céline Bellot, Severine Haiat, Virginie Fortin

Enseignants : Karine Charobert, Claude Leblanc, Pascal Planeille, Amélie Vallières

Élèves :

Représentant(s) de la communauté :

Directeur: Olivier Roy

**Sont excusés :**

Dimitri Da Silvera, Dominic Labranche, Jean-Antonio Jacques

---

**La réunion débutera à 18 h sur la plateforme TEAMS**

**1. Accueil (Vérification du quorum, prise des présences, moment de réflexion, nomination d'un secrétaire)**

Monsieur Roy fait l'accueil et vérifie le quorum et les présences.

Madame Bellot se porte volontaire pour faire secrétaire

**2. Présentation du projet d'ordre du jour du 28 octobre 2020 *Adoption***

Monsieur Roy présente le projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Fortin et secondé par Monsieur Planeille

**3. Procès-verbal du 10 juin 2020 *Adoption***

Après lecture du procès-verbal, Monsieur Planeille propose son adoption, secondé par Madame Leblanc.

**4. Nouvelles nominations au CÉ 2020-2021 *Information***

**4.1 Parents membres**

Monsieur Roy présente les nouveaux parents membres élus, soit Mesdames Bellot, Haiat, et Fortin. Il indique que messieurs Da Silvera et Labranche, anciens membres élus avaient affirmé le souhait de poursuivre leur implication au CE cette année, malgré leur absence ce soir.

**4.2 Parents substitués**

Monsieur Roy présente les nouveaux parents substitués, soit Mme Béland.

**4.3 Membres du personnel**

Monsieur Roy présente les membres du personnel présents : Karine Charobert, Claude Leblanc, Pascal Planeille, Amélie Vallières

**4.4 Membres de la communauté à désigner**

Monsieur Roy explique aux membres du CÉ, que les membres de la communauté doivent être nommés dans le cadre du CÉ.

Il explique que généralement il s'agit de personnes, travaillant dans des organismes ou des organisations impliquées dans l'école comme Bien dans mes Baskets (BDMB), Plein Milieu, le Centre Père Sablon ou Judo Jikan.

Après différentes propositions concernant : BDMB, Plein Milieu et Judo Jikan, nous procédons

Madame Leblanc propose Plein Milieu, secondée par Madame Vallières : **Adoption à l'unanimité**

Madame Charobert propose BDMB et secondé par Madame Haiat et Monsieur Planeille propose Judo Jikan, sans que cette proposition soit secondée.

La deuxième représentation de la communauté sera donc celle de BDMB

**5. Élections (président, vice-président, secrétaire) *Adoption***

Monsieur Roy explique les différents postes

Madame Haiat propose Céline Bellot au poste de présidente, secondée par Madame Vallières : **Adoption à l'unanimité**

Madame Bellot, propose Virginie Fortin au poste de vice-présidente, secondée par Madame Vallières : **Adoption à l'unanimité**

Madame Fortin, propose Séverine Haiat au poste de secrétaire, secondée par Madame Vallières : **Adoption à l'unanimité**

**6. Règles de régie interne *Adoption***

Monsieur Roy présente le document.

Madame Fortin en propose l'adoption, secondée par Madame Charobert, **Adoption à l'unanimité**

## 7. Budget de fonctionnement et de formation du CÉ *Information*

Monsieur Roy explique qu'il existe un budget de fonctionnement du CÉ de 400\$ qui permet habituellement d'offrir un repas avant le CÉ. Considérant la pandémie et les rencontres en mode virtuel du CÉ, ce budget pourrait servir à d'autres fins pour le CÉ. Il rappelle également l'existence d'un budget de formation de 400\$ qui permet d'inviter un conférencier soit pour le CÉ, soit pour l'école et les parents.

## 8. Retour sur l'Assemblée générale annuelle 2020-2021

Monsieur Roy explique que l'assemblée générale annuelle 20-21 a eu lieu en mode virtuel par ZOOM. Les rapports d'activités ont été présentés.

Il y avait trois postes en élection. Les membres élues ont été présentées tout à l'heure. À noter l'élection de deux membres substitut, Mesdames Marie-Claude Béland et Élodie Gagnon.

Madame Fortin a été élue comme représentante de l'École Jeanne Mance au Comité central des parents

## 9. Déclaration de clientèle du 30 septembre *Information*

Monsieur Roy informe le CÉ que le nombre d'élèves inscrits au 30 septembre était de 929, soit une hausse importante considérant les 867 de l'an dernier. De plus, la hausse s'explique essentiellement par des élèves du quartier. Il souligne que les actions entreprises autour de la marche des parents, Jeanne-Mance Premier Choix ont porté fruit. Il remercie les parents qui se sont impliqués dans ces actions.

## 10. Retour sur les Portes ouvertes du 7 octobre *Information*

Monsieur Roy déclare que les Portes ouvertes de cette année n'ont pas permis de renouveler l'expérience de l'an dernier, alors que les Portes ouvertes avaient connu une affluence record.

Il explique que cette année malgré tout, des visites virtuelles ont été organisées. Cent personnes ont participé dans les différentes salles de réunions tant des parents que de futurs élèves.

Ces rencontres ont permis de présenter les services, les installations, les activités et les différentes offres académiques. Elles ont été animées par les membres du personnel.

Monsieur Roy affirme que somme toute le bilan est positif car les commentaires ont été positifs mais qu'il aspire à revenir à une formule comme l'an passé en présentiel.

## 11. Calendrier des séances 2020-2021 *Adoption*

Monsieur Roy propose que comme l'an dernier, 5 séances du CÉ soient organisées, secondée par Madame Vallières.

Les dates retenues sont le 8 décembre 2020, 2 février 2021, 13 avril 2021 et 8 juin 2021.

## 12. Plan triennal de répartition et destination des immeubles (PTRDI) 2021-2024 *Information*

Monsieur Roy réalise la présentation du plan triennal et de l'acte d'établissement en passant en revue l'ensemble des questions.

Monsieur Planeille propose l'adoption de l'acte d'établissement, secondé par Madame Fortin. **Adoption à l'unanimité**

## 13. Sortie(s) éducative(s) pour approbation *Approbation*

**\*\*Aucune\*\***

## 14. Révision de l'offre de service au secondaire *Information*

La CSSDM réalise une consultation dans différentes écoles, sur l'offre de service.

L'école Jeanne Mance fait partie des écoles ciblées, notamment en regard de la Grille matière offerte dans la filière régulière, désignée comme JM Expérience.

Cette initiative, JM Expérience propose en 20-21, deux parcours, un parcours actif et un parcours culturel en secondaire 1

L'idée est de poursuivre en secondaire 2, une discussion à venir avec l'équipe École tout comme reconduire en secondaire 1 et éventuellement d'offrir un autre volet.

## 15. Caractérisation du plomb dans l'eau - résultats préliminaires *Information*

Monsieur Roy présente un document préparé par les ressources matérielles du CSSDM

A l'automne 2019, il y a une première vague d'échantillonnage avec un affichage préventif.

Le 23 mai 2020, des échantillonnages plus poussés ont été réalisés par une firme privée sur chaque point d'eau de l'École.

Les directives suivant les résultats ont été appliqués. Des points d'eau ont été condamnés. Pour le reste, le dossier suit son cours au CSSDM

## 16. Uniforme scolaire 2021-2022 *Information*

Un projet d'ajouter le bas à l'uniforme est en cours à l'École. Des écoles ont été consultées sur la manière dont elles ont réalisé ce passage.

Un processus de consultation, sera réalisé auprès de différents acteurs de l'École

Une consultation des parents et des élèves sera réalisée.

Enfin les fournisseurs, les plus importants vendent généralement des uniformes complets

## **17. Courrier de la présidence**

RAS

## **18. Mot du délégué au Comité de parents CSDM**

Madame Fortin rapporte les difficultés avec les élections ainsi que leur report en raison de la COVID. Mais, finalement, tout est rentré dans l'ordre.

Un des points concernait le déplacement des effectifs orthopédagogiques vers les enseignants et si ce déplacement avait affecté les services aux élèves.

Monsieur Roy explique qu'il n'y a eu aucun déplacement d'effectifs à Jeanne Mance.

## **19. Période accordée au public**

**19.1 Membros de la communauté**

**19.2 ...**

## **20. Nouvelles de l'école**

A partir de la semaine prochaine, le secondaire 3 s'ajoute à l'enseignement à distance. Pour respecter l'esprit de ces directives, l'alternance se réalise entre deux groupes international en alternance avec des groupes réguliers. Cette organisation permet de réduire les contacts dans l'établissement ainsi que pour les déplacements en transport commun vers l'École

Du soutien est disponible pour l'enseignement et il y a eu des vérifications sur le matériel dont dispose les élèves. Soutien équipe pour enseignement

Les programmes d'adaptation scolaire sont exclus de cet aménagement.

## **21. Varia**

**21.1 ...**

Il est demandé si le comité environnement sera relancé cette année.

En raison du réaménagement du Parc des Compagnons et de l'aréna, le comité environnement a été très impliqué l'an dernier sur les liens potentiels avec l'école.

Il demeure que de nombreux défis se posent cette année toute particulière.

Un des sous-comité travaille actuellement à réaliser des efforts à la cafétéria pour apporter des ustensiles.